

Lors de la reprise de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 11 novembre 2013 à 19h00, reprise le 13 novembre 2013 à 18h00 à laquelle étaient présents :

Monsieur Alain Dugas, maire
Monsieur Rosaire Gauthier, conseiller au siège # 1.
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3
Monsieur Marcel Guillemette, conseiller au siège # 4
Monsieur André Isabel, conseiller au siège # 5
Monsieur Benoît Frenette, conseiller au siège # 6

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Formant quorum sous la présidence de M. Alain Dugas maire, la séance débute.

**2013-279 APPEL D’OFFRES POUR CAMION 10 ROUES ET APPEL D’OFFRES POUR DÉNEIGEMENT
DES RUES 3 ANS.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité ne retient aucune des soumissions pour les appels d’offres d’un camion 10 roues et pour le déneigement des rues pour 3 ans.

Que la directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à retourner le ou les dépôts de soumissions.

**2013-280 DEMANDE DE SOUMISSIONS PAR INVITATIONS ÉCRITES POUR L’ENTRETIEN DE
SES CHEMINS D’HIVER À LA CIRCULATION DES VÉHICULES AUTOMOBILES POUR
UNE PÉRIODE DE 5 MOIS AVEC OPTION D’ACHAT DU CAMION.**

Il est proposé par M. Benoît Frenette, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l’unanimité des conseillers présents:

Que la municipalité de Les Méchins demande des soumissions par invitations écrites pour l’entretien de ses chemins d’hiver à la circulation des véhicules automobiles pour une période de cinq mois (décembre 2013 à avril 2014) sur une longueur totale de 14,3 km., avec option d’achat du camion à neige et des équipements. Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux de déneigement selon le devis produit par la municipalité de Les Méchins en date du 13 novembre 2013 et respecter l’option d’achat.

La Municipalité ne s’engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l’égard de l’un ou l’autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d’aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Quel que soit le mode d’expédition que le soumissionnaire choisi d’adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver entre les mains de la directrice générale, sous pli cacheté, au plus tard le **2 décembre 2013 à 11h00**, heure locale, avec l’inscription « **Soumission – Déneigement et entretien d’hiver du réseau routier de la Municipalité de Les Méchins novembre 2013)** à l’adresse suivante : **Municipalité de Les Méchins, 108 route des Fonds,**

Les Méchins (Québec) G0J 1T0. Toute soumission doit, pour être valide, être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque visé, de cautionnement ou de garantie bancaire d'un montant équivalent à 5% du montant total de la soumission et émise au nom de la Municipalité de Les Méchins. De plus, le soumissionnaire devra joindre à la soumission les déclarations signées pour que sa soumission puisse être valide ainsi qu'une attestation délivrée par Revenu Québec relative à ses obligations fiscales. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de **11h00** à la même adresse.

Pour pouvoir soumissionner, le soumissionnaire devra se procurer le devis détaillé préparé par Mme Lyne Fortin directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Les Méchins.

2013-281 USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE – ACHAT D'UN DÉTECTEUR PORTATIF ET D'UN DÉTECTEUR MURALE.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que l'on achète chez AESL Instrumentation Inc. un détecteur portatif d'ozone (S300) au montant de 1 680 \$ plus taxes et \$ 400,00 plus taxes pour la location du S200 (Voir soumission no. 2013-7430).

Que la directrice générale fasse l'achat chez Hetek Solutions Inc. d'un détecteur de fuite ambiant au montant de \$ 2 780,00 plus taxes.

Que la directrice générale est autorisée à effectuer les transferts de postes budgétaires nécessaires.

2013-282 REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ À LA MRC DE LA MATANIE.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que M. Marcel Guillemette, maire suppléant, représente la municipalité de Les Méchins auprès de la MRC de Matanie en cas d'absence de M. Alain Dugas maire.

2013-283 REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ SUR LE COMITÉ RÉGIONAL D'INCENDIE DE LA MRC DE LA MATANIE.

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que M. Alain Dugas maire représente la municipalité de Les Méchins sur le Comité Régional d'Incendie de la MRC de la Matanie et qu'en cas d'absence de M. Dugas, c'est M. Rosaire Gauthier conseiller qui le remplacera.

2013-284 MODIFICATION RÔLE DE PERCEPTION.

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que l'on modifie le rôle de perception comme suit :

- Viateur Verreault (4228-87-8011) : Crédit de \$ 134,00 pour moins de 6 mois serv.vidanges.
- Normand Lamontagne (4329-12-3679) : Crédit de \$ 134,00 pour moins de 6 mois serv.vidanges.

2013-285

FQM – COURS OFFERTS.

Il est proposé par M. Benoît Frenette, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la directrice générale fasse l'inscription de trois conseillers (Benoît F., Rosaire G. et André I.) pour la formation (Rôles et responsabilités des élus) du 18-01-2014 à Les Méchins au montant de \$ 325,00\$ plus taxes par inscription.

Que la directrice générale fasse l'inscription des nouveaux élus (Benoit F., Rosaire G., André I., Marcel G. et M. Alain D.) pour la formation (Éthique) qui se tiendra à Les Méchins le 3-05-2014 au montant de 265,00\$ plus taxes par inscription.

2013-286

ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE LA VILLA DU CENTENAIRE INC.

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que l'on fasse un don de \$ 100,00 à l'Association des Locataires de la Villa du Centenaire Inc. pour le souper communautaire du Temps des Fêtes 2013.

2013-287

ÉCHANGE DE TERRAIN AVEC LA SUCCESSION ALAIN SAVARD.

Il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins conclût un échange de terrain avec la Succession Alain Savard afin de régulariser l'occupation de la rue Parent. Le tout selon la description technique de M. Allan Blais arpenteur-géomètre en date du 13 juillet 2000 sous le numéro 4023 de ses minutes. Cet échange de terrain est fait gratuitement et la municipalité n'a aucun frais à déboursier.

Que M. Alain Dugas maire et Mme Lyne Fortin directrice générale et secrétaire-trésorière sont autorisés à signer tous les documents nécessaires au nom de la municipalité de Les Méchins.

2013-288

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

Il est 19h25 et il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Alain Dugas, maire

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

